

Seine-et-Marne : Gérard Larcher vient rassurer les élus locaux

🏠 > Île-de-France & Oise > Seine-et-Marne | Sophie Bordier | 05 novembre 2018, 18h29 | f t 1



Melun, ce lundi. Le président du Sénat Gérard Larcher (LR) s'est exprimé devant une centaine d'élus de Seine-et-Marne dont (de g. à d.) les sénateurs Arnaud Belenet (LREM), Colette Mélot (LR), Vincent Eblé (PS) et Anne Chain-Larché (LR). LP/Sophie Bordier

Le président LR du Sénat a rencontré lundi matin à Melun divers maires et parlementaires du département pour échanger, entre autres sujets, sur les logements sociaux, les gens du voyage, la fiscalité locale.

Il ne leur a pas dit « je vous ai compris » mais c'est tout comme. Lundi matin, le président du Sénat, Gérard Larcher (LR), s'est exprimé devant une centaine d'élus seine-et-marnais dans les murs de l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie nationale (EOGN) à Melun. Une rencontre organisée à l'invitation de trois sénateurs LR (Anne Chain-Larché, Claudine Thomas et Pierre Cuyppers), en présence de leurs autres collègues de la Chambre haute (Colette Mélot pour Agir, Vincent Eblé pour le PS et Arnaud de Belenet pour LREM).

« Vous représentez plus de 40 % des communes de la région, dans le premier département touristique après Paris, le premier département agricole, 510 communes et 24 intercommunalités, ce n'est pas rien ! », lance d'emblée Gérard Larcher.

Logements sociaux. Sur les fameux 20 % à bâtir dans une commune, Gérard Larcher annonce le relèvement du seuil de 1 500 habitants à 3 500 habitants voté dans un amendement par le Sénat. Et de citer les communes situées hors unité urbaine de Paris et concernées en Seine-et-Marne dès 2019 : Longperrier, Mareuil-les-Meaux, Chauconin-Neufmontiers, Moussey-le-Neuf, Varreddes, Réau, Seine-Port. D'autres communes suivront. Applaudissements.

« Nous étions plus de 1 100 habitants en 2011 et 1800 en 2018 car l'Etat est venu bâtir un centre pénitentiaire à Réau. On est assujettis à l'obligation de logements sociaux. Le bon sens ne voudrait-il pas qu'on considère les cellules pénitentiaires comme des logements sociaux ? », interroge Alain Auzet (LR), le maire de Réau. Le Sénat aurait avancé une proposition de loi en ce sens. Ecartée par l'Assemblée nationale.

Gérard Larcher évoque aussi « l'expérimentation Daubresse » : « Quand une commune dépasse les 20 % de logements sociaux, on peut envisager une mutualisation avec certaines communes. Réfléchissez-y dans vos intercommunalités. C'est retenu dans le projet de loi Elan qui sera examiné à l'Assemblée nationale ».

Les gens du voyage. Faut-il les obliger à s'installer dans les aires prévues pour eux ? « C'est proposé par le Sénat dans la loi Elan. On attend la validation par l'Assemblée nationale », répond Gérard Larcher. Le Sénat a aussi commencé le débat pour comptabiliser les aires des gens du voyage (hors aires de grand passage) comme logements sociaux. A suivre.

Les inondations. « Nous ne sommes pas en ordre de marche pour y faire face. Les petits syndicats font ce qu'ils peuvent, mais nous avons peu de moyens, nous les élus locaux. Il y a urgence. La lutte contre les inondations doit devenir une cause nationale », lance Valérie Pottiez-Husson (LR), maire d'Esbyly et conseillère départementale, dont un tiers du territoire est situé en zone inondable. « Avec la loi Gemapi (NDLR : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), on étend la possibilité d'intervention des départements. Mais je souhaite qu'on fasse une évaluation des situations... », répond Gérard Larcher.